

Créée en 1854, une fonderie investit un million de francs à Vernier

Entreprises Kugler Bimetal introduit aussi un matériau qui lui permet de passer au «sans plomb».



3 | 11 Les fondeurs s'activent dans les locaux de Kugler Bimetal, société située dans la zone industrielle de Vernier. Image: Enrico Gastaldello



Protégés par de gros gants et d'épais tabliers, les fondeurs s'activent. Il fait chaud, très chaud même, dans les locaux de Kugler Bimetal, à proximité des coulées. On se croirait au siècle passé. On pourrait même remonter aux origines, en 1854, lorsqu'a été créée la fonderie Kugler. Longtemps déficitaire, cette entreprise qui réalise un revenu de 20 millions de francs est rentable depuis trois ans. «Nous allons aussi investir un million de francs cette année dans une nouvelle machine. Et travailler avec un matériau qui nous permet de bannir le plomb, néfaste pour l'environnement», résume Jérôme Chanton, le patron.

Comme la plupart des entreprises industrielles, cette compagnie a connu de nombreux rebondissements au cours de son histoire. En 1988, une partie de la société, la robinetterie, est reprise par son concurrent carougeois Similor. Kugler occupe alors 300 personnes et réalise un chiffre d'affaires de quelque 50 millions de francs. Pendant que Similor est gobé par le groupe espagnol Roca, Kugler mise à fond sur son innovation majeure, la technologie «bimétal». L'acier et le bronze. Pour que ses pièces durent longtemps, très longtemps, l'industriel a imaginé les marier. Les propriétés mécaniques de l'acier, et en particulier sa solidité, se combinent avec celles du bronze, qui résiste bien au frottement.

Les pièces sont ensuite exportées et utilisées dans les industries éolienne, ferroviaire et maritime, l'aviation ou les sites miniers. Les pièces livrées par cet industriel tiennent longtemps, très longtemps. «Cela dure une vie.»

Une soixantaine de collaborateurs, 45 dans la production – soudeurs, fondeurs et usineurs – et une quinzaine de cols blancs, y sont aujourd'hui employés. Tous se battent contre les concurrents. Ils sont trois mais redoutables. «Deux entreprises

Par Roland Rossier

Afficher



Conseils utiles: saison des pollens en toute sérénité